



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances,
De la Commande Publique et
Des Affaires Juridiques et Immobilières
DFCPAJI_D2026_0027

Demande de subvention
Tennis Ma campagne – Phase 2

Dotation de soutien à l'investissement
local (DSIL) 2026 – Préfecture du Nord

Application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant la délégation de signature du Maire par le conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant délégation des compétences du Conseil Municipal au Maire et, notamment son 24° permettant au Maire de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions et de régulariser les actes et conventions y afférents ;

Considérant que la Ville de Tourcoing porte un projet de réhabilitation du complexe Tennis ma campagne situé rue du Halot afin de permettre sa rénovation énergétique et sa modernisation ;

Considérant qu'une première phase, portant notamment sur la réfection du Club House est en court d'exécution ;

Considérant que la présente demande de subvention s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase des travaux, laquelle porte sur l'ensemble de l'infrastructure ;

Considérant que s'agissant d'une opération importante dont le poids budgétaire pour la Ville de Tourcoing est significatif, celle-ci souhaite solliciter un financement auprès de la Préfecture du Nord au titre Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026 ;

DECISIONS

Article 1 : De solliciter une subvention auprès de la Préfecture du Nord au titre Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026 pour le projet de réhabilitation du complexe Tennis ma campagne – phase 2.

Article 2 : Le montant de la subvention demandée est arrêté à : 1 222 467,63 € HT (un million deux cent vingt-deux mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-trois centimes hors taxe).

Article 3 : Les dépenses 2026 sont inscrites au budget 2026.

Article 4 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 5 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la Trésorerie pour information.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 30 JAN. 2026

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing



05 FEV. 2026

Accusé Réception en Préfecture le :
Publié sur le site de la Ville le :



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DAJI_D2026_0027** avec **0** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **05/02/2026**
Objet : **Décision demande de subvention DSIL - Tennis ma campagne**

Nature : **Arrêtés individuels**
Matière : **Finances locales - Subventions**
Date de télétransmission : **05/02/2026** Agent de transmission : **AUTOMATE**
Acte : **0522_001.pdf**
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260205-DAJI_D2026_0027-AI**
Date de réception de l'acte par la Préfecture : **05/02/2026**

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991

1990-1991